

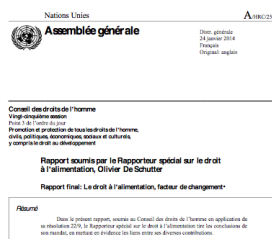
Observatoire du Management Alternatif  
Alternative Management Observatory

Fiche de lecture

**Le droit à l'alimentation, facteur de  
changement**

Rapport soumis par le Rapporteur  
spécial sur le droit à l'alimentation

Olivier De Schutter  
2014



Juliette Carcano – Septembre 2014  
Majeure Alternative Management – HEC Paris – 2014-2015

## Le droit à l'alimentation, facteur de changement

*Cette fiche de lecture a été réalisée dans le cadre du cours « Grands défis planétaires » donné par Arnaud Van Waeyenberge au sein de la Majeure Alternative Management, ro bbh lsb cd sqnrhll d` mmbd ct o qnfq l l d Fq` mcd bn d c G ` qhr-*

[Nations Unies, Vingt-cinquième session du Conseil des droits de l'homme, 2014]

**Résumé :** 1,2 milliards d'humains souffrent encore de la faim dans le monde alors que la productivité de notre système agricole permettrait de nourrir largement la planète. Dans ce rapport, Olivier De Schutter dresse le constat de l'échec de notre modèle productiviste et appelle à une réforme de nos systèmes alimentaires fondée sur la garantie du droit à l'alimentation, à toutes les échelles. Si des pistes de solutions pour réorienter notre modèle existent – agro-écologie, révision des modes de consommation dans les pays développés, soutien aux petits producteurs dans les pays en développement – l'auteur souligne qu'elles ne sont envisageables que si les Institutions de Gouvernance Internationale en favorisent la mise en œuvre. Ce rapport est donc un appel à une coopération interétatique accrue, condition incontournable pour permettre aux États de choisir leur souveraineté alimentaire.

**Mots-clés :** Agriculture, Crise, Droit à l'alimentation, Économie, Faim, Gouvernance internationale, Nations Unies, Souveraineté alimentaire.

---

## The right to food, a driver for change

*Sghr qduhiv v` r o qdr dmsdc lm sgd "Grands défis planétaires" bnt qrd re qm t c Van Waeyenberge- Sghr bnt qrd lr o` qs re sgd sdqm shud L` m fdl dns" ro dbh h` shm re sgd third-year HEC Paris business school program.*

[United Nations, twenty-fifth session of the Human Right's Council, 2014]

**Abstract:** 1.2 billion people are still suffering from hunger in the world while the productivity of our agricultural system could easily feed the planet. In this report, Olivier De Schutter, reveals the failure of our productivist model and advocates for a reform of our food systems, based on guaranteeing the right to food at all level. There exist diverse ways out of our current model – focusing on agro-ecologic practices, reshaping consumption habits in rich countries, supporting small farmers in developing countries; the author underlines the essential role of International Governance to implement them. This report is calls for a better collaboration between States, which is a key condition for food sovereignty of the States.

**Key words:** Agriculture, Crisis, Economy, Food sovereignty, Hunger, International Governance, Right to Food, United Nations.

Charte Ethique de l'Observatoire du Management Alternatif

Les documents de l'Observatoire du Management Alternatif sont publiés sous licence Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/> pour promouvoir l'égalité de partage des ressources intellectuelles et le libre accès aux connaissances. L'exactitude, la fiabilité et la validité des renseignements ou opinions diffusés par l'Observatoire du Management Alternatif relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.



## Table des matières

<b>1. L'auteur et son œuvre .....</b>	<b>4</b>
1.1. Brève biographie .....	4
1.2. Place de l'ouvrage dans la vie de l'auteur .....	4
<b>2. Résumé de l'ouvrage .....</b>	<b>6</b>
2.1. Plan de l'ouvrage.....	6
2.2. Principales étapes du raisonnement et principales conclusions .....	7
<b>3. Commentaires critiques .....</b>	<b>12</b>
<b>4. Bibliographie sélective de l'auteur.....</b>	<b>14</b>
<b>5. Références .....</b>	<b>16</b>

# 1. L'auteur et son œuvre

## 1.1. Brève biographie

Olivier De Schutter est juriste et Professeur à l'Université catholique de Louvain et au Collège d'Europe (Natolin). Il a enseigné à la New York University et à la Columbia University, avant de diriger de 2002 à 2006 un groupe d'experts indépendants, chargé de conseiller l'Union Européenne en matière de droits fondamentaux. Entre 2004 et 2008, il a occupé le poste de Secrétaire général de la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), sur les questions de mondialisation et droits de l'homme. En 2008, Olivier De Schutter a été nommé Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation pour un mandat de six ans, par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Olivier De Schutter s'intéresse en particulier au rapport entre Droits de l'homme et gouvernance mondiale. Pour lui, la garantie des droits fondamentaux de l'homme dans un contexte mondialisé dépend directement du degré de coopération entre les États. Dans ses travaux, il met en œuvre une approche transdisciplinaire qui privilégie la rencontre des acteurs et leur donne la parole.

## 1.2. Place de l'ouvrage dans la vie de l'auteur

L'ouvrage présenté est le rapport rédigé par le Professeur Olivier De Schutter à l'issue de son mandat en tant que rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le droit à l'alimentation. La mission confiée à Olivier De Schutter s'inscrit dans un contexte alimentaire mondial secoué par la crise des prix alimentaires de 2008. Nouvellement nommé, le rapporteur a pour objectif de promouvoir la réalisation complète du droit à l'alimentation partout dans le monde, de proposer des mesures à différentes échelles pour assurer celle-ci et de recenser les moyens pour surmonter les obstacles à l'éradication de la faim dans le monde.

Dans son rapport, Olivier De Schutter dresse un bilan de ses six années de mandat au cours desquelles il a été amené à étudier les freins et les conditions à la réalisation du droit de

chaque personne à ne pas souffrir de la faim, dans 13 pays différents et au sein d'institutions de gouvernance mondiale telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

## **2. Résumé de l'ouvrage**

### **2.1. Plan de l'ouvrage**

#### **I) Introduction**

#### **II) Diagnostic**

#### **III) Résultats attendus des systèmes alimentaires**

- A) Production durable
- B) Modes de consommations durables
- C) Réduction de la pauvreté
- D) Un nouveau modèle

#### **IV) Des réformes interdépendantes**

#### **V) La voie à suivre**

- A) Reconstruction des systèmes alimentaires locaux
- B) Déployer des stratégies nationales
- C) Concevoir un cadre international porteur

#### **VI) Conclusions**

## **2.2. Principales étapes du raisonnement et principales conclusions**

### **2.2.1. Dénoncer les échecs de notre système alimentaire actuel au re**

n'ont pas les moyens d'acheter de la viande. De plus, la surconsommation de viande dans les pays développés est aussi à l'origine de troubles de santé. Réformer les systèmes de production animale est donc un enjeu majeur de la réalisation du droit à l'alimentation. Enfin, le développement du commerce international a exercé une pression à la baisse sur les produits agricoles et conduit les pays à faibles revenus à investir dans les filières d'exportations de bien spécialisés les plus rémunératrices détenues par des gros propriétaires terriens, et ce au détriment des cultures vivrières. D'une part, ce choix a enlisé ces pays dans une dépendance aux exportations, très dommageable en cas de baisse des prix alimentaires mondiaux. De l'autre, il a favorisé la hausse des inégalités, l'exode rural et à la paupérisation des petits agriculteurs et des paysans sans terre. Ces masses pauvres venues s'installer en périphérie des villes dans des habitats précaires, créent parfois de nouvelles zones de tensions urbaines.

Face à un tel constat, les parties prenantes s'accordent pour dire qu'une réforme du système alimentaire mondial est nécessaire mais peinent à s'entendre sur la stratégie à mettre en place.

### **2.2.2. Repenser le modèle productiviste en replaçant accessibilité, adéquation et durabilité au cœur de nos modes de production et de consommation**

Selon l'auteur, l'amélioration de la productivité uniquement grâce aux investissements technologiques n'est plus suffisante ni souhaitable pour répondre à la hausse continue de la demande mondiale de denrées alimentaires. La transformation des systèmes alimentaires doit privilégier des modes de production et de consommation durables ainsi que la lutte contre la pauvreté.

L'auteur considère l'agro-écologie comme un moyen de premier choix pour répondre à cet objectif. En plus de ses avantages écologiques, elle garantit un régime alimentaire diversifié, permet aux agriculteurs de diversifier leurs sources de revenus et, par le niveau de formation que sa mise en place exige, elle dégage même un impact positif sur l'emploi.



Un autre levier d'action incontournable est de réduire la demande mondiale dans trois domaines – la viande, les biocombustibles et les biocarburants – afin de diminuer la pression que la production de ces trois produits exerce sur les ressources agricoles. Raisonner la demande démesurée de denrées alimentaires des populations des pays développés est également indispensable. En effet selon le rapport de la FAO (2011) *Food Losses and Food Waste: Extent, Causes and Prevention*, un tiers de la production totale de nourriture est gaspillée chaque année. Ces trois problèmes de demandes relèvent directement de la mondialisation des marchés qui a instauré une concurrence des terres pour la satisfaction « des goûts de luxes des pays riches » et celle « des besoins élémentaires des populations pauvres ».

Troisièmement, dans notre système globalisé, il est nécessaire de repenser la distribution des denrées alimentaires pour lutter contre la marginalisation, l'appauvrissement des petits producteurs et les problèmes de malnutrition qui en découlent. Trois mesures doivent être mises en place par les États pour endiguer ce cercle vicieux: un soutien financier, matériel, et en compétences aux petits agriculteurs, un encadrement des relations contractuelles avec les acheteurs qui renforcerait le poids des organisations d'agriculteurs et une législation qui garantirait l'accès des petits exploitants à la terre.

Selon Olivier De Schutter, ces trois leviers sont un premier pas vers la transition d'un modèle productiviste à un modèle qui prendrait en compte bien-être, résilience et durabilité ; condition *sine qua non* de la pleine réalisation du droit à une alimentation adéquate. Mais cette transition ne pourra aboutir sans la combinaison de trois niveaux d'actions : local, national et mondial. Pour l'auteur, la faim est un problème politique plus que technique, qui nécessite un engagement des institutions à tous les échelons.

### **2.2.3. Articuler les réformes des systèmes alimentaires nationaux avec les réformes des institutions internationales**

La refonte des systèmes alimentaires nationaux des pays en développement est très dépendante de celle des pays riches. En effet, les marchés des pays pauvres sont inondés par les produits agro-industriels des pays développés, ce qui nuit à la consommation des produits locaux. Au Nord, l'industrie-agroalimentaire a progressivement acquis une place dominante dans les systèmes alimentaires grâce à deux facteurs. Les subventions considérables octroyées aux agro-industriels et les investissements déployés pour la mécanisation de l'agriculture au détriment du savoir-faire paysan ont eu raison des petits producteurs nationaux, qui, s'ils ont de bons rendements, sont beaucoup moins concurrentiels dans un contexte de mondialisation. L'industrie agro-alimentaire a pris tellement de place dans les systèmes agricoles des pays développés qu'il est aujourd'hui très difficile de réformer ces systèmes et, partant, de remodeler ceux des pays en développement. Néanmoins, des mesures aux échelles locales, nationales, et mondiales sont envisageables pour dépasser la rigidité du modèle productiviste actuel.

Au niveau local, il est impératif que les gouvernements reconstruisent les systèmes alimentaires locaux. Cela suppose une action sur l'offre, en garantissant un soutien multiforme aux petits exploitants : formation, subventions, mise en œuvre d'infrastructures de stockage et de distribution pour encourager la distribution *via* des circuits courts. Et parallèlement, les gouvernements doivent agir la demande : dans le cadre d'une urbanisation croissante, il est essentiel de recréer du lien entre les villes et leurs ceintures rurales en promouvant la tendance « *locavore* » c'est à dire en orientant la consommation alimentaire des citoyens vers des produits locaux, frais et sains. Une action politique de grande ampleur peut même permettre de combiner différents systèmes agricoles, en témoigne la juxtaposition des exploitations familiales – tournées vers la consommation locale – avec des grands producteurs – concentrés vers les produits destinés aux exportations – au Brésil.

Au niveau national, dans les pays en développement surtout, les politiques doivent encourager les innovations locales tout en adoptant des stratégies multisectorielles. Celles-ci

consistent à réinvestir dans les circuits de productions locaux, à encourager la diversification de l'économie pour créer des cercles de consommation vertueux aux effets multiplicateurs – la hausse des revenus des agriculteurs entraîne la hausse de leur demande en biens et en services qui accroît à son tour la demande de denrées alimentaires des salariés du secondaire et du tertiaire – et à renforcer la protection sociale. En effet les politiques visant à garantir l'accessibilité aux denrées alimentaires pour les plus démunis en maintenant des prix agricoles bas sont souvent victimes de la volatilité des prix. Elles ont alors un impact négatif sur les petits producteurs qui ne peuvent soutenir des prix trop faibles. L'auteur recommande donc de réallouer les fonds dédiés à ces politiques vers la mise en place d'une couverture sociale universelle. Un meilleur niveau de protection sociale des populations permettrait en outre de soutenir la demande et s'inscrirait dans cette logique de multiplicateur.

Olivier De Schutter souligne l'importance d'ancrer ces stratégies nationales dans la notion de droit à l'alimentation, car elle soumet leur mise en œuvre à un plan d'action précis. Pour être efficaces, ces stratégies doivent être élaborées en tenant compte des besoins et des modes de fonctionnement de toutes les parties prenantes des systèmes alimentaires, énoncer les responsabilités de chacune d'entre elles, viser des objectifs précis dans des délais impartis, et être astreintes au contrôle d'un organe international indépendant expert de ces questions. À ce stade, l'auteur introduit également une notion nouvelle. Il suggère aussi d'accorder une place particulière aux femmes dans ces stratégies, car elles sont les premières victimes de la malnutrition du fait de la discrimination fondée sur le sexe. Par ailleurs, ce sont souvent elles qui décident du régime alimentaire des autres membres de la famille.

Enfin, l'élaboration d'un cadre international favorable est indispensable à la réalisation de ces deux premiers niveaux d'action. Ce cadre stratégique flexible a vocation à développer la coopération internationale en articulant les différentes échelles et est destiné à s'enrichir des bonnes et mauvaises pratiques éprouvées par les États. Il doit ainsi permettre à ces derniers de choisir – et non plus de subir – un système alimentaire capable de réaliser pleinement le droit à l'alimentation de leur population.

### 3. Commentaires critiques

Une dimension très intéressante se dégage du rapport du Professeur De Schutter : la réforme de nos systèmes alimentaires ne dépend plus uniquement de solutions techniques mais repose sur des notions juridiques et philosophiques. Olivier De Schutter propose ainsi un nouvel exemple du conflit entre les libertés des agents économiques sur le marché et la garantie des droits fondamentaux. En effet, il semblerait que l'intervention des États et la législation à tous les niveaux (local, national, global) soit une condition nécessaire à la mise en œuvre d'un modèle de production et de distribution international des denrées alimentaires plus juste et mesuré. Pascal Lamy, directeur général de l'OMC jusqu'en 2013, s'est fortement opposé à cette thèse<sup>1</sup>. Pour lui, le commerce international est un facteur d'une plus grande sécurité alimentaire. Les fluctuations des prix sont des indicateurs qui permettent d'ajuster la production alimentaire et de répondre rapidement en cas d'insuffisance de nourriture. Il dénonce les subventions, les restrictions des importations et des exportations, car il considère qu'elles nuisent à l'autorégulation du marché et partant, qu'elles sont les causes de la crise des prix alimentaires de 2008. La question du droit à l'alimentation recouvre donc l'éternel débat entre interventionnisme et laisser-faire.

Néanmoins, je trouve que l'auteur n'accorde pas assez d'importance au rôle que peut jouer la société civile dans l'évolution des systèmes alimentaires. À plusieurs reprises, les consommateurs sont présentés comme des victimes, manipulés par l'industrie agro-alimentaires et n'ayant plus vraiment le choix de ce qu'ils consomment. Or, lorsqu'ils se mobilisent, les consommateurs peuvent être des acteurs très influents. Dans les pays développés, l'émergence de la tendance bio ou locavore et l'intérêt croissant des consommateurs pour une nourriture saine et équilibrée montrent bien que ces derniers se préoccupent de leur mode d'alimentation, de leur santé et ne sont plus prêts à tout avaler. La société civile est capable de boycotter certains produits ou encore de mettre en place des actions pour favoriser les magasins responsables, en témoigne le succès grandissant des « *carrot mobs* » par exemple<sup>2</sup>. Face à la puissance des agro-industriels, c'est peut-être la

---

<sup>1</sup> Plateforme et ressources – alimenterre, « Pascal Lamy et Olivier de Schutter, deux visions de la sécurité alimentaire », 29 décembre, <http://www.alimenterre.org/breve/pascal-lamy-et-olivier-schutter-deux-visions-securite-alimentaire>

<sup>2</sup> Carrotmob, « Donnons du sens à nos dépenses », <http://www.carrotmob.fr/>

liberté de conscience des agents économiques qui décident de se nourrir autrement qui pourra faire bouger un modèle prétendument figé.



## 4. Bibliographie sélective de l'auteur

*1994 - L'adhésion des Communautés européennes à la Convention européenne des droits de l'homme*, Bruxelles, Courrier hebdomadaire du CRISP, n°1440, 40 pp.

*2002 - La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Sa contribution à la protection des droits de l'homme en Europe*

*2012 - Foreign Direct Investment and Human Development*, Routledge, London, 2012, 350 pages (with Jan Wouters and Johan F. Swinnen, co-editors)

*2013 - Fundamental Rights in the European Union*, Oxford University Press



## 5. Références

Carrotmob, « Donnons du sens à nos dépenses », <http://www.carrotmob.fr/>

Plateforme et ressources – alimenterre, « Pascal Lamy et Olivier de Schutter, deux visions de la sécurité alimentaire », 29 décembre, <http://www.alimenterre.org/breve/pascal-lamy-et->

